

Je tiens à dire qu'il se dégage clairement de la déclaration du ministre du Revenu national (M. Gray) le 2 mai, et de celle du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) cet après-midi, que le gouvernement n'a pas l'intention d'arrêter ni même de restreindre les acquisitions étrangères. Il se borne à donner au ministre et à son ministère, ou à quiconque d'autre a affaire avec les grosses sociétés, l'occasion de marchander pour obtenir ce que le ministre décrit comme une affaire plus avantageuse, dont le Canada tire un profit appréciable.

Je ne suis pas prêt à accepter cette comédie. Ce que dit le ministre est une absurdité. Nous n'avons aucune garantie que les accords conclus aujourd'hui au sujet des mainmises seront respectés dans un an, deux ans ou trois ans d'ici. Que fera alors le ministre? Annulerait-il la mainmise déjà chose faite? Prévoir de tels marchés est un prétexte pour justifier un bill qui ne fait rien sous le rapport de la propriété étrangère parce que le ministre et son ministère ou tout autre organisme gouvernemental n'ont aucun moyen d'assurer l'avenir économique du Canada dans ce genre de marché. Si pour une raison ou une autre l'usine devait fermer ses portes après un an ou deux, le Canada serait en mauvaise posture, parce qu'à cause de ce bill, le ministre ne pourrait rien faire pour remédier à la situation. Même à l'heure actuelle, le gouvernement a déjà manqué à ses obligations puisqu'il n'a rien prévu pour la période entre le moment de l'introduction du bill, au début du mois et celui de sa proclamation. Il a donné à ses sociétés amies le moyen de procéder à une prise de contrôle rapide, sans examen.

J'ignore si cela s'est effectivement produit ou non, mais le bill n'entrera pas en vigueur avant que le gouvernement ne le proclame et il faudra voir ce qui arrivera. Qu'en est-il des autres domaines où, d'après le rapport du ministre du Revenu national, la loi pourrait exiger l'enregistrement auprès de l'organisme d'examen? Qu'en est-il des investissements directs faits dans de nouvelles entreprises par des propriétaires étrangers? Qu'en est-il des nouvelles dispositions en ce qui concerne les permis et les agences? Qu'en est-il des nouveaux investissements importants des sociétés étrangères déjà installées au Canada? Voilà les principaux domaines où l'indépendance économique du Canada est encore menacée d'empiétements. Les prises de contrôle sur lesquelles porte le bill du ministre sont dérisoires en proportion de l'ensemble du problème que le rapport Gray expose au Parlement et au peuple canadien. Que fait-on dans ces domaines? Le fait est que le gouvernement, comme tous ses prédécesseurs continentalistes, ferme les yeux sur les aspects du problème qui sont réellement importants, qui menacent l'avenir du Canada. Limiter la loi aux prises de contrôle, c'est comme de chasser le gros gibier avec un fusil à bouchon; ça n'est pas plus efficace.

Le premier ministre (M. Trudeau) a ouvertement admis que cette mesure est insuffisante. Face aux réclamations des commentateurs et du public, il a allègrement lancé la balle aux provinces en disant qu'elles devaient combler les lacunes. Comme mes compatriotes, je suis bouleversé de voir le premier ministre se dérober à une responsabilité qui incombe clairement au fédéral. D'après moi, dans une fédération comme la nôtre, un des devoirs fondamentaux et essentiels du gouvernement central est de sauvegarder l'intégrité de la nation, de l'État. Le premier ministre ne dirait certainement pas que la défense militaire du Canada relève d'un autre gouvernement que le fédéral. Au nom du Nouveau parti démocratique, j'affirme qu'il

incombe au gouvernement fédéral d'assurer la défense économique du Canada. Je vous dis que la conquête économique nuit autant à l'identité d'une nation que la conquête militaire, même si la première est beaucoup moins douloureuse.

Je ne peux pas m'empêcher de faire remarquer que la déclaration du premier ministre est en contradiction avec ce qu'il a écrit sur la mainmise étrangère dans *Cité Libre* en 1958 et notamment:

Endurerons-nous passivement notre situation de dépendance économique? ... Il serait peut-être préférable d'être annexé directement aux États-Unis que d'être exploité dans ses propres frontières.

Voilà ce que Pierre Elliott Trudeau a écrit.

M. Francis: Il le croit toujours.

M. Lewis: Un libéral dit qu'il le croit toujours. Il sait peut-être ce que le premier ministre pense. Tout ce que je sais, c'est que la politique dont le premier ministre est responsable constitue une trahison de ce qu'il a écrit en 1958. Mais je ne veux pas souligner aujourd'hui les changements qui se sont produits chez le premier ministre depuis qu'il a goûté au pouvoir; je veux plutôt montrer comment le gouvernement actuel, après des années de recherches, après la formation de deux groupes d'étude et d'un comité parlementaire, a déçu les espoirs des Canadiens. Je veux aussi exprimer à nouveau la conviction de mon parti, le Nouveau parti démocratique—conviction qui, j'en suis sûr, est partagée par des millions de Canadiens militants ou non de notre parti—que le contrôle de l'économie doit nous revenir et que les démarches pour ce faire doivent être entreprises maintenant.

• (1630)

Je désire donc proposer un certain nombre de mesures immédiates que nous réclamons. L'une de celles-ci, que nous exigeons du gouvernement depuis quelque temps—et le gouvernement de l'Ontario l'a bien démontré ces derniers jours quand il relevé le déficit lancé par le premier ministre aux provinces, j'en fus très surpris je l'avoue, et ce fut seulement, d'après ce que j'ai vu, sous la poussée des députés néo-démocrates à l'Assemblée législative provinciale—est d'arrêter de consentir des prêts à fonds perdus aux sociétés étrangères. En tout cas, le gouvernement ontarien a admis la semaine dernière qu'on ne pouvait prouver que ces prêts—c'est-à-dire des subventions qui sont accordées d'une autre façon, mais qui sont aussi alléchantes pour les sociétés—influencent l'emplacement de l'industrie. L'Ontario a donc suspendu ses prêts à fonds perdus aux sociétés d'appartenance étrangère. Monsieur l'Orateur, pourriez-vous comparer la situation à celle régnant au gouvernement fédéral? Chaque année et à l'avenir, la politique du gouvernement fédéral sera de continuer à verser des millions de dollars aux sociétés étrangères.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de consigner au compte rendu quelques chiffres à ce sujet. Depuis quelques années, 39 p. 100 de toutes les subventions accordées en vertu de la loi stimulant la recherche et le développement scientifique, qu'on appelle l'IRDIA, sont allés à des compagnies étrangères. Dans le cas du programme pour l'avancement de la technologie industrielle, connu sous le sigle PAIT, le chiffre a été de 45 p. 100. Dans le cadre du programme de productivité de l'industrie de la défense, connu sous le sigle DIP, le chiffre a été renversant, 86 p. 100. Un cinquième de toutes nos subventions à la construction maritime et la moitié ou plus de toutes les sub-